De CA3B et de ses communes

Bourg, le 29 avril 2021

Maintien des acquis sur le temps de travail et les congés
Augmentation des salaires

Monsieur le Maire,

Nous sommes des agents de la ville de Bourg qui rendons quotidiennement un service public de proximité de qualité. Nous répondons toujours présents et encore plus depuis un an et le premier confinement. Les charges de travail augmentent et pourtant nous avons à cœur d'accomplir consciencieusement nos missions.
D'ailleurs vous le reconnaissez chaque année au moment de l'assemblée générale du personnel ou des vœux.
C'est pourquoi nous exigeons :

- Le maintien de tous nos acquis : 30 jours de congés, congés d'ancienneté, congés de fin de fonction, autorisations spéciales d'absence.
- Le maintien du temps de travail actuel de 37 heures avec 12 jours de RTT.
- L'augmentation significative du régime indemnitaire.
- L'augmentation de la valeur du ticket restaurant et de la participation de l'employeur à hauteur de 60%.
- Augmentation de la participation employeur sur la mutuelle.
- Extension du bénéfice des tickets restaurants et de la participation mutuelle aux contractuels de plus de trois mois et aux apprentis.

Nom	**Prénom**	**Signature**